

Maison de Services
Au Public
31 Rue de Vire
Aunay sur Odon
14260 Les Monts d'Aunay
Tél. 02.31.77.57.48
Fax. 02.31.97.44.36
E-mail. as.dqs@pbi14.fr

COMPTE RENDU DECISION DU BUREAU

L'an deux mil dix-huit, le mardi 27 mars 2018 à 9h00, les membres du bureau se sont réunis, salle du conseil, à la Maison de Services Au Public à Les Monts d'Aunay (commune déléguée Aunay sur Odon), sous la présidence de Monsieur Gérard LEGUAY, Président, suite à la convocation adressée le mercredi 21 mars 2018.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 16

ÉTAIENT PRÉSENTS : 14

AYANT PRIS PART À LA DÉCISION : 14

Étaient présents : Gérard LEGUAY Président, Pierre LEFEVRE, Marc HEBERT, Christian GABRIEL, Yves CHEDEVILLE, Jacky GODARD, Marcel BONNEVALLE, Annick SOLIER, Christine SALMON, Norbert LESAGE, Jean-Yves BRECIN, Vice-présidents, Marcel PETRE, Joseph DESQUESNE, Christian VENGEONS, membres du bureau

Étaient absents excusés : Christian HAURET, Christophe LE BOULANGER.

Monsieur le Président procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

Monsieur le Président annonce préalablement les pouvoirs donnés pour ce bureau et les excusés.

Madame Annick SOLIER a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

TABLE DES MATIÈRES

ADMINISTRATION GENERALE.....	3
20180327 : Approbation du compte rendu du 20 février 2018.....	3
DECISION 20180327-1 : Calvados Attractivité : Désignation d'un représentant au sein de leur assemblée générale	3
RESSOURCES HUMAINES.....	3
DECISION 20180327-2 : RH_Organisation du pôle de Villers-Bocage : Service environnement : Renouvellement du contrat de la technicienne rivière.....	3
DECISION 20180327-3 : RH_Agences Postales : Remplacement des responsables d'agences durant les congés.....	5
INFORMATION 20180327 : RH_Affiliation ARCCO.....	5
CADRE DE VIE.....	5
DECISION 20180327-4 : CDV_Logement : Subventions dans le cadre du protocole "Habiter Mieux" INHARI	5
DECISION 20180327-5 : CDV_Appel à projets numérique : Dépôt d'un dossier.....	6
DECISION 20180327-6 : CDV_Manifestation : Participation de PBI à l'exposition de véhicules anciens.....	7
ENFANCE-JEUNESSE.....	7
INFORMATION 20180327 : ALSH : Rencontres de réseau et concertation ALSH/AJ.....	7
INFORMATION 20180327 : ALSH/RAM : Visite des sites enfance jeunesse	8
DECHETS ET RECYCLABLES	9
DIVERS	9

ADMINISTRATION GENERALE

20180327 : APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 20 FÉVRIER 2018

Le compte rendu du bureau décisionnel du 20 février 2018 à la maison de services au public à Les Monts d'Aunay (Aunay sur Odon) est approuvé à l'unanimité.

DECISION 20180327-1 : CALVADOS ATTRACTIVITÉ : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU SEIN DE LEUR ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Président du Conseil Départemental du Calvados a confié à Calvados Attractivité de faire évoluer leur comité départemental du Tourisme en une agence d'attractivité. Le Calvados est le 8^{ème} département touristique de France. Cependant, il s'avère que le Département a du mal à capitaliser ses atouts.

L'action volontariste du Département vise à favoriser le « bien vivre » dans le Calvados à travers toutes les dimensions sur lesquelles il agit au quotidien : infrastructures routières et portuaires, immobilier d'entreprise, action sociale, environnementale, culturelle, éducative, sportive ou touristique.

Calvados Attractivité souhaite associer les EPCI à leur nouvelle gouvernance en tant que membre titulaire dans le collège des institutionnels de leur assemblée générale.

Le président propose de désigner un représentant amené à siéger au sein de l'assemblée générale

Le Bureau de la communauté de communes Pré-Bocage Intercom, à l'unanimité (sans le vote de Monsieur HEBERT)

DECIDE

ARTICLE 1 : DE DESIGNER Monsieur Christian GABRIEL, vice-président de Pré-Bocage Intercom

ARTICLE 2 : D'ADRESSER la présente décision à Calvados Attractivité

ARTICLE 3 : D'ADRESSER la présente décision à la Sous-Préfecture de VIRE.

RESSOURCES HUMAINES

DECISION 20180327-2 : RH_ORGANISATION DU PÔLE DE VILLERS-BOCAGE : SERVICE ENVIRONNEMENT : RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE LA TECHNICIENNE RIVIÈRE

Arrivée de Olivier BRACKE, remplaçant de Marine BARDOU durant son congé maternité.

Vu l'arrêté Préfectoral du 02 décembre 2016 définissant les compétences de la communauté de communes, et en particulier sa compétence pour assurer l'entretien des cours d'eau,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-3, 1°,
Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Monsieur le Président rappelle que la communauté de communes compte 5 bassins sur son territoire :

- La Seulles

- L'Odon,
- L'Aure,
- L'Orne (ruisseau du vingt bec),
- La Drôme.

Concernant le bassin de l'Odon, un programme de travaux a été lancé sur la période 2018 à 2022 sur :

- 3 intercommunalités (Communauté d'agglomération Caen la Mer, CC Vallée-Orne-Odon, Pré-Bocage Intercom,)
- 175 kms de cours d'eau,
- 200 km²,
- 42 cours d'eau.

Monsieur le Président précise :

- que Madame Marine Bardou est en CDD, selon les dispositions de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 (dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire) :
 - Du 15/09/2016 au 14/09/2017,
 - Du 15/09/2017 au 14/09/2018
 Pour assurer les missions de technicienne sur le Bassin versant de l'Odon
- Qu'actuellement la Communauté de communes dispose d'un partenariat avec d'autres collectivités pour le programme de travaux et que la suite du partenariat n'est pas actée pour le programme d'entretien,
- Qu'il convient de procéder au renouvellement du contrat de travail de Madame Marine BARDOU pour la continuité de la mission.

Considérant la proposition de Monsieur le Président, approuvée par la commission ressources en date du 16 mars 2018,

Le Bureau de la communauté de communes Pré-Bocage Intercom, à l'unanimité (sans le vote de Monsieur HEBERT)

DECIDE

ARTICLE 1 : DE CRÉER un poste de technicien, à compter du 15 septembre 2018, à temps complet pour une durée de 3 ans, selon les dispositions de l'article 3-3-1° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 : pour absence de cadres d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions

ARTICLE 2 : DE PRÉCISER que l'échelonnement indiciaire, la durée de carrière et les conditions de recrutement de l'emploi ainsi créé sont fixés conformément au statut particulier du cadre d'emplois de technicien,

ARTICLE 3 : DE PRÉCISER que cet agent sera rémunéré sur le grade de technicien,

ARTICLE 4 : DE PRÉCISER que les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent ainsi nommé et les charges sociales s'y rapportant seront inscrits au budget de la communauté de communes,

ARTICLE 5 : D'AUTORISER Monsieur le président à signer tout document nécessaire à ce recrutement,

ARTICLE 6 : DE MODIFIER le tableau des emplois.

ARTICLE 7 : D'AUTORISER Monsieur le Président à demander le remboursement sur ce poste aux collectivités partenaires.

ARTICLE 7 : D'ADRESSER la présente décision à la Sous-Préfecture de VIRE.

DECISION 20180327-3 : RH_AGENCES POSTALES : REMPLACEMENT DES RESPONSABLES D'AGENCES DURANT LES CONGÉS

Considérant la proposition de la commission cadre de vie logement, approuvée par la commission ressources en date du 16 mars 2018 d'assurer le remplacement des responsables des agences postales de Cahagnes et de Noyers-Bocage (Val d'Arry) durant leurs congés :

AP Cahagnes		AP Noyers-Bocage (Val d'Arry)	
1 semaine en mars	17,50	1 semaine en avril	17,50
3 jours en mai	10,50	3 jours en mai	10,50
3 semaines en août	52,50	3 semaines	52,50
1 semaine à la Toussaint	17,50	1 semaine à la Toussaint	17,50
1 semaine à Noël	17,50	1 semaine à Noël	17,50
Total d'heures	115,50	Total d'heures	115,50

TOTAL D'HEURES NECESSITANT UN REMPLACEMENT : 231.00 x 17,71 € (Coût horaire moyen) = 4 091, 01 €

Le Bureau de la communauté de communes Pré-Bocage Intercom, à l'unanimité (sans le vote de Monsieur HEBERT)

DECIDE

ARTICLE 1 : D'APPROUVER le principe de remplacement des responsables des agences postales de Cahagnes et de Noyers-Bocage (Val d'Arry), pendant leurs congés,

ARTICLE 2 : DE PRÉCISER que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la communauté de communes,

ARTICLE 3 : D'AUTORISER Monsieur le Président à effectuer les démarches nécessaires

ARTICLE 4 : D'ADRESSER la présente décision à la Sous-Préfecture de VIRE.

Il est indiqué de positionner les congés de l'agence postale au centre de gestion.

INFORMATION 20180327 : RH_AFFILIATION ARCCO

Ce point était prévu, initialement, en décision. Le service n'a pas reçu, à ce jour, les éléments pour prendre la décision. Par conséquent, celle-ci est reportée à un bureau décisionnel ultérieur. Le personnel concerné est les contrats d'engagements éducatifs qui sont en contrat de droit privé.

CADRE DE VIE

DECISION 20180327-4 : CDV_LOGEMENT : SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU PROTOCOLE "HABITER MIEUX" INHARI

Contexte :

Monsieur le Vice-Président rappelle que le protocole « Habiter Mieux » s'inscrit dans la dynamique de la transition énergétique. Le dispositif permet de financer les travaux de rénovation avec les aides aux travaux de l'Anah.

Inhari accompagne ainsi les usagers dans leurs projets de rénovation : économie d'énergie, adaptation à la perte d'autonomie, etc.

• **Permanences :**

- Point Info 14 de Les Monts d'Aunay (Aunay-sur-Odon) : le 1^{er} vendredi du mois, de 10h à 12h
- Point Info 14 de Caumont-sur-Aure (Caumont-L'Éventé) : le 3^{ème} vendredi du mois, de 10h à 12h
- Point Info 14 de Villers-Bocage : le 2^{ème} mardi du mois, de 14h à 16h

Objectif : Autoriser le versement de ces aides pour de nouveaux dossiers : La Bigne, préalablement reçus et éligibles aux aides de l'ANAH, afin d'améliorer plus rapidement l'habitat du territoire.

Le Bureau de la communauté de communes Pré-Bocage Intercom, à l'unanimité (sans le vote de Monsieur HEBERT)

DECIDE

ARTICLE 1 : D'AUTORISER le versement de l'aide financière à hauteur de 500 € par dossier, avec gain énergétique de 25%, après réalisation des travaux au titre du protocole « habiter mieux » aux personnes indiquées ;

ARTICLE 2 : DE VALIDER le versement des crédits ouverts au budget principal de l'Intercom ;

ARTICLE 3 : DE PRECISER que les montants seront inscrits au budget principal 2018.

ARTICLE 4 : D'AUTORISER Monsieur le Président à accomplir les démarches et formalités nécessaires à la réalisation de cette opération et la signature de tout document y afférent.

ARTICLE 5 : D'ADRESSER la présente décision à la Sous-Préfecture de VIRE.

DECISION 20180327-5 : CDV_APPEL À PROJETS NUMÉRIQUE : DÉPÔT D'UN DOSSIER

- Vu la délibération n°20170927-56 de Pré-Bocage Intercom, en date du 27 septembre 2018, relative à la prévention de la perte d'autonomie chez les soixante ans et plus, vivant à domicile ;
- Vu la commission cadre de vie du 15 mars 2018 ;

Contexte :

Pour 2017, le département a accordé une subvention d'un montant de 49 601 € (100% du montant demandé par PBI) :

- ✚ Ateliers numériques intergénérationnels sur Caumont-sur-Aure et Val d'Arry (Noyers-Bocage), des groupes étant déjà en place.
 - Mise à disposition gratuite de locaux par les communes de Caumont-sur-Aure et de Val d'Arry, avec un accès wi-fi
 - Signature de conventions
- ✚ Partenariat avec l'association Anacrouses
- ✚ Gratuité des ateliers

La commission cadre de vie a proposé de reconduire l'appel à projets relatif à la « prévention de la perte d'autonomie chez les soixante ans et plus, vivant à domicile », pour 2018.

Dépôt du dossier : 19 mars 2018.

Le Bureau de la communauté de communes Pré-Bocage Intercom, à l'unanimité (sans le vote de Monsieur HEBERT)

DECIDE

ARTICLE 1 : DE REpondre à l'appel à projets

ARTICLE 2 : DE DEMANDER la subvention

ARTICLE 3 : D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tous documents y afférents

ARTICLE 4 : D'ADRESSER la présente décision à la Sous-Préfecture de VIRE.

DECISION 20180327-6 : CDV_MANIFESTATION : PARTICIPATION DE PBI À L'EXPOSITION DE VÉHICULES ANCIENS

Contexte :

La commission Cadre de Vie du 15 mars 2018 propose que le bureau se positionne sur la participation financière de Pré-Bocage Intercom à l'exposition de véhicules anciens organisée en juin 2018, par le comité des fêtes de Le Mesnil-Auzouf (Dialan-sur-Chaîne).

Monsieur le Président rappelle que l'intercommunalité n'est pas compétente pour subventionner ce type de manifestation.

Le Bureau de la communauté de communes Pré-Bocage Intercom, à l'unanimité (sans le vote de Monsieur HEBERT)

DECIDE

ARTICLE 1 : DE NE PAS APPROUVER la participation de Pré-Bocage Intercom à l'exposition des véhicules anciens organisée par le comité des fêtes de Le Mesnil-Auzouf (Dialan-sur-Chaîne).

ARTICLE 2 : D'INFORMER l'association sur la prise de position de Pré-Bocage Intercom.

ARTICLE 3 : D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tout document afférent.

ARTICLE 4 : D'ADRESSER la présente décision à la Sous-Préfecture de VIRE.

9h41 : Arrivée de Monsieur Hébert

ENFANCE-JEUNESSE

INFORMATION 20180327 : ALSH : RENCONTRES DE RÉSEAU ET CONCERTATION ALSH/AJ

Vu en commission Enfance-Jeunesse du 15/02/2018

Suite aux différentes évolutions prévues pour les ALSH et les Accueils Jeunes en 2018, plusieurs rencontres sont prévues pour un travail en concertation avec les partenaires du territoire :

Thématiques	Objectifs	Acteurs	Dates
Bilans d'activités 2017	Définir les éléments qui seront présentés à la commission du 5 avril	Familles Rurales ; Francas ; LAC ; PBI ; UNCMT	13 Mars 2018 26 Mars 2018
Bilans d'activités 2017	Définir les éléments qui seront présentés à la commission du 17 avril	Familles Rurales ; Anacrouses	27 Mars 2018
Projet Pédagogique	Retravailler le projet pédagogique avec un accompagnement de la DDCS	PBI ; DDCS	6 Avril 2018
Plaquette d'information globale	Travailler ensemble les éléments qui seront diffusés dans la plaquette de communication globale (centres de loisirs et accueils jeunes).	Anacrouses ; Familles Rurales ; Francas ; LAC ; PBI ; UNCMT	18 Avril 2018 23 Avril 2018
Centre de loisirs les Mercredis	Préparer la nouvelle organisation des mercredis à la rentrée de septembre 2018	Familles Rurales ; Francas ; PBI ; UNCMT	16 Avril 2018 22 Juin 2018
Mini-Camps	Travailler ensemble sur l'organisation des mini-camps de l'été 2019 : -Quels tarifs pour les parents ? -Comment définir ensemble l'offre globale sur le territoire ?	Familles Rurales ; Francas ; LAC ; PBI ; UNCMT	1 ^{er} Juin 2018 29 Novembre 2018
Fête du Jeu	Préparer la Fête du Jeu 2018 qui aura lieu le 16 juin 2018 à Villers-Bocage	Familles Rurales ; Francas ; PBI ; UNCMT Anacrouses ; RAM ; Mairie Villers-Bocage	7 Juin 2018 11 Juin 2018

INFORMATION 20180327 : ALSH/RAM : VISITE DES SITES ENFANCE JEUNESSE

Vu en commission Enfance-Jeunesse du 15/02/2018

• Les Relais Assistants Maternels :

- Lieux à visiter un vendredi matin :

1. Bureaux – Pôle de Villers-Bocage (Villers-Bocage)
2. Atelier – Maison des associations (Villers-Bocage)
3. Atelier et permanence (Caumont sur Aure)
4. Atelier et bureau – Siège PBI (Les Monts d'Aunay)

Vendredi 21 septembre de 9h à 12h

- Lieux à visiter un jeudi matin :

1. Atelier – garderie périscolaire (Val d'Arry)
2. Atelier – garderie périscolaire (Dialan-sur-Chaine)

Jeudi 21 juin de 10h30 à 11h30

- Visite :

1. En covoiturage.

• Les Accueils collectifs de mineurs (ALSH et AJ) :

- Lieux à visiter :

1. Centre de loisirs de Noyers-Bocage (Val d'Arry)
2. Centre de loisirs de Villers-Bocage
3. Accueil jeunes de Villers-Bocage
4. Centre de loisirs La Ferme de d'Jo (Aurseulles)
5. Centre de loisirs de Caumont l'Éventé (Caumont-sur-Aure)
6. Accueil jeunes de Caumont l'Éventé (Caumont-sur-Aure)

7. Centre de loisirs de Cahagnes
8. Centre de loisirs d'Aunay-sur-Odon (Les Monts d'Aunay)
9. Accueil jeunes d'Aunay-sur-Odon (Les Monts d'Aunay)
 - Visite :
 1. Le Vendredi 13 juillet : De 9h30 à 16h avec repas à la Ferme de d'Jo
 2. En covoiturage.

Il est proposé qu'en plus de la commission, les membres du bureau soient conviés à ces visites.

Il a été évoqué le gymnase de Villers-Bocage

DECHETS ET RECYCLABLES

- **Outils de communication cartes d'accès déchèterie**

Affiches ou flyers à boiter pour information de la distribution des cartes

Flyers lors de la remise des cartes – explication de l'utilisation des cartes et rappel des consignes d'utilisation de la déchèterie

- **Outils de communication facturation RI** - ces outils n'ont pas été présentés lors de ce bureau

DIVERS

- Courrier du Pré-Bocage Basket concernant le gymnase de Villers-Bocage.
- Compétence « eau et assainissement » : explication de la démarche
- Architecte : 2nd marché subséquent
- Signature du Contrat Départemental : 27 avril 2018 à 17h au siège (prévoir cocktail et placement des vice-présidents)
- Budget photovoltaïque : délégation de l'exploitation, groupement de commande possible.
- Débat sur l'organisation des bâtiments ; quel enjeu pour le bâtiment de Villers ; Organisation des services : bureau du 10 avril
- SEROC : réunion le 11 avril à la communauté de Saint Lô Agglo (organisation du tri).

Fin de la séance à 10h32

Affichage fait le 3 avril 2018

**Gérard LEGUAY
Le Président**